

**Vœux aux institutionnels et au monde économique**  
**Jérôme BALOGE**  
**Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais**  
**Mardi 24 janvier 2017**

**Seul le prononcé fait foi**

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous accueillir, avec les membres du Bureau et les maires présents, au Musée Bernard d'Agesci, lieu culturel communautaire dont on vient de fêter les 10 ans, pour vous présenter mes vœux 2017.

Cette occasion est un moment précieux pour remettre en perspective l'action de l'agglomération au service du développement de notre territoire.

J'évoquais l'an dernier les esquisses du projet de territoire en construction. Il est aujourd'hui une réalité. Adopté en avril 2016 après concertation avec les maires, les acteurs institutionnels et économiques, il fixe un cap à horizon 2030. Notre territoire est désormais doté d'une feuille de route pour valoriser ses nombreux atouts.

Les chiffres sont évocateurs : notre territoire compte près de 125 000 habitants. Il connaît un rythme annuel de progression (+0,8%) parmi les plus soutenus des agglomérations de la région Nouvelle Aquitaine. Notre dynamique d'emploi avec ses fonctions métropolitaines arrive en première place devant Bordeaux. Le taux de chômage, 7,6%, reste le moins élevé de la Nouvelle Aquitaine.

L'agglomération fournissait en 2016, 63 083 emplois, soit plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs résidents. Pour 100 actifs occupés, l'agglomération offre 125 emplois. Réjouissons-nous de ces chiffres, ils témoignent d'une vitalité.

Mais surtout, travaillons à amplifier nos dynamiques et assurer l'équilibre de notre territoire. C'est tout l'enjeu de l'action de l'agglomération et des déclinaisons du projet de territoire.

Ses déclinaisons, elles sont nombreuses et vont se concrétiser dans les mois à venir par différents documents ou schémas prospectifs comme le schéma de développement économique qui est en cours d'élaboration. Il fait actuellement l'objet d'une concertation avec les acteurs économiques. L'agglomération recueille vos suggestions, vos priorités.

Les schémas sont certes utiles. Ils doivent guider l'action publique, lui donner de la cohérence mais ne pas la freiner. Notre système administratif en est friand, trop certainement. Les réformes territoriales ont le don de les multiplier.

Renforcer l'attractivité, améliorer l'image du territoire, c'est une évidence. Trop longtemps nous avons vécu repliés sur nous-même. Ce temps est révolu. Nous devons faire connaître l'excellence de notre territoire, de nos entreprises.

Alors oui ! Niort en juillet 2017 sera à 2h00 de Paris et même à 1h50 sur certains trajets avec la LGV Océane.

Oui ! L'Agglomération disposera du plus grand réseau national de transport en libre accès. Ce sera le bus gratuit et cela sans augmentation du versement transport des entreprises. Ce sera un plus pour les salariés, pour leur pouvoir d'achat. C'est un élément d'attractivité. Il faut le faire savoir. C'est pourquoi l'agglomération lancera en 2017 une démarche de promotion de son territoire, de marketing territorial.

Faire connaître notre territoire, c'est aussi être en capacité d'accueillir les entreprises. C'est pourquoi, l'agglomération s'est dotée d'une compétence de développement d'une politique événementielle et d'accueil de salon et congrès. Notre positionnement géographique, notre desserte autoroutière et ferroviaire sont des atouts.

Les succès du salon de l'étudiant (avec 4000 visiteurs), du salon national de l'Economie Sociale et Solidaire (3500 visiteurs, 160 exposants), de Niort Numéric (900 rendez-vous d'affaires organisés), du Carrefour de l'emploi (3000 visiteurs et 1000 offres d'emplois proposées) en sont la démonstration. Avec l'Acclameur mais aussi le Parc des expositions, où s'est tenu le salon international Caprinov, nous disposons d'un potentiel qu'il convient de renforcer. C'est pourquoi, j'ai apporté mon soutien à la tenue en 2018 à Niort, chef-lieu d'un département agricole, du Congrès national de la FNSEA.

Entreprendre, innover, se développer c'est aussi pouvoir recruter. C'est pourquoi l'Agglomération investit dans l'enseignement supérieur. Ce sont 600 000 euros pour le Pôle Universitaire Niortais dont la qualité des formations dispensées est reconnue par les entreprises locales. Mais il s'agit aussi de préparer l'avenir en se dotant d'un schéma local d'enseignement supérieur.

C'est aussi attirer sur notre territoire des formations de haut niveau pour répondre aux besoins des entreprises qui innovent. Dès la rentrée 2017, le Conservatoire des Arts et Métiers proposera, à Niort, une première formation de titre d'ingénieur en informatique.

Bien entendu, le déploiement du très haut débit n'est pas oublié. Je connais les attentes et les impatiences. 17 000 logements ou entreprises sont raccordables à Niort. Le déploiement par Orange se poursuit sur Chauray et Aiffres, puis prochainement Bessines, Sciecq, Vouillé, Saint-Rémy, Villiers en Plaine. D'autres phases vont se succéder jusqu'en 2022.

En outre, l'agglomération va adhérer au syndicat mixte départemental qui aura la charge de couvrir le territoire de l'agglomération (Germond-Rouvre et les communes de l'ex-Plaine de Courance) non concerné par le déploiement assuré par l'opérateur historique.

L'accueil des entreprises est au cœur de l'action de l'agglomération. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes les zones d'activités, y compris Pôle sport, relèvent de la compétence communautaire. Cette évolution est facteur de cohérence pour le développement économique. Le début des

travaux de Leroy-Merlin est espéré pour le début du 2<sup>ème</sup> semestre 2017. La commercialisation est en cours, 90% des terrains ont fait l'objet de compromis de vente.

Notre action sur les zones d'activités, c'est aussi l'amélioration de notre compétitivité par un réajustement des prix du foncier intervenu en 2016. Sur le terrain, cela se concrétise par 8 ventes en 2016, pour plus de 30 000 m<sup>2</sup>. Mais c'est surtout la commercialisation des 1<sup>er</sup> terrains sur les zones de Batipolis, les Herses et le Luc Les Carreaux.

Nous avons amélioré la desserte de la zone de Pôle Sports avec la mise à deux fois deux voies de l'entrée de Ville, avenue de Limoges. Plus globalement, l'enjeu de la desserte de l'agglomération est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, avec le département, nous avons engagé les études pour mieux connaître les flux de circulation sur l'ensemble de l'agglomération. L'enjeu, c'est notamment la création d'un barreau nord de contournement. Un premier rendu a eu lieu pour la partie Est. Un second plus global interviendra l'été prochain.

Le commerce de proximité n'est pas oublié. C'est également une nouvelle compétence de l'agglomération. Désormais, elle pourra intervenir pour faciliter la redynamisation des centre- bourgs et agir avec les maires en faveur de l'implantation d'activités de proximité. Il s'agit d'un engagement pour l'équilibre de notre territoire. C'est bien évidemment aussi toutes les actions menées pour le développement du centre-ville de Niort avec l'installation d'enseignes à fort potentiel.

L'hébergement des entreprises est un vrai enjeu. Les demandes sont nombreuses. Notre pépinière est à saturation et va évoluer. L'agglomération est en veille permanente pour proposer des locaux adaptés aux entreprises qui s'implantent. En 2016, ce sont près de 100 projets de création ou développement avec recherche immobilière qui ont été accompagnés dont 43 ont abouti sur une offre immobilière.

Mais c'est tout le parcours d'entreprise que l'agglomération doit accompagner : la création, l'implantation, le développement. L'emploi des conjoints est aussi un défi qu'il nous faut relever. En effet, un territoire attractif, c'est aussi un territoire qui facilite la mobilité familiale. Ce point est trop souvent oublié alors qu'il fait partie intégrante de l'attractivité des compétences dont a besoin un territoire.

Evoquer cet enjeu, c'est aussi naturellement aborder le cadre de vie. Le nôtre est particulièrement riche. On le doit à l'environnement préservé de notre territoire. Je sais mes collègues maires particulièrement attentifs à cette richesse naturelle, paysagère et patrimoniale. Nous disposons d'atouts touristiques. Il nous faut être beaucoup plus offensif et innover.

C'est le sens de l'action engagée par l'agglomération à travers la démarche en cours de labellisation pays d'art et d'histoire. C'est aussi le projet Port-Boinot avec ses déclinaisons de tourisme fluvial, pédestre, cycliste, équestre. C'est encore, l'appel à projet pour la création d'un hébergement touristique de qualité, respectueux de l'environnement sur le site du Vanneau-Irleau de l'ex-friche Mathé.

Le cadre de vie c'est aussi la culture et le sport. Ce sont des marqueurs forts de notre capacité à accueillir les femmes et les hommes qui veulent s'implanter, investir, vivre sur le territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'agglomération a franchi une étape importante en se dotant de la compétence pour développer une politique culturelle d'agglomération et accompagner des événements à rayonnement d'agglomération. Sur le plan sportif, l'agglomération s'est positionnée pour accompagner les manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité.

L'agglomération investit dans les équipements culturels. C'est ainsi que le Conservatoire de Musique va faire l'objet d'une réhabilitation en 2018 pour un montant prévisionnel de près de 3 millions d'euros HT. La médiathèque Pierre Moinot sera également modernisée et adaptée aux nouveaux usages. C'est près de 5,5 millions d'euros HT. Les marchés de maîtrise d'œuvre seront conclus en 2017 et les travaux débuteront en 2018. Peu de collectivités aujourd'hui sont en mesure d'investir dans le domaine culturel. C'est une réelle opportunité.

Cette capacité d'investissement de l'agglomération doit être, dans le respect du code des marchés publics, un élément de relance pour les entreprises du territoire. Je sais toute la difficulté et parfois l'incompréhension que peuvent susciter les marchés publics pour les entreprises. Nous devons être particulièrement attentifs, dans le respect des procédures et des règles de concurrence, à nos PME et PMI. Il nous faut avec les organisations professionnelles, les chambres consulaires apprendre à mieux travailler ensemble. C'est une culture à développer.

C'est pourquoi, je propose que l'initiative d'un salon inversé puisse être reprise par l'Agglomération, avec d'autres partenaires publics pour faciliter la connaissance des pratiques, des attentes, mais aussi la

capacité d'innovation de nos entreprises. Nous devons préserver notre savoir-faire local.

L'agglomération c'est un budget agrégé d'investissement de 63 millions d'euros en 2017 dont notamment 17 millions pour l'assainissement, 2,5 millions d'euros pour l'aménagement des zones économiques ou encore, 6 millions pour les déchets ménagers, 3 millions pour le logement. Plus globalement, les effets du plan local de l'habitat de la CAN sont significatifs sur le secteur du bâtiment et de l'économie locale.

Pour le parc ancien, en 2016 ce sont 3,4 M€ de subventions accordées par l'ensemble des partenaires financeurs, dont 300 000 € par la CAN.

Ce sont, 7,8 M€ de travaux générés par ces dispositifs, dont les 2/3 par des entreprises de NIORT et de son Agglomération.

Avec, le « Prêt à 0 % », ce sont 90 achats immobiliers favorisés (soit autant dans le neuf que dans l'ancien), pour 1,35 M€ de prêts accordés par les établissements bancaires partenaires et 14 M€ de travaux générés par ce dispositif (soit 150 000 € par logement en moyenne), la plupart par des professionnels de l'immobilier locaux.

Aujourd'hui, le bloc communal (communes et communautés) est le principal investisseur public du pays. Notre agglomération a digéré son extension alors que d'autres doivent aujourd'hui gérer des fusions. L'agglomération par ses compétences est en mesure de créer une dynamique favorable au développement du territoire. C'est tout le sens du projet de l'agglomération. Nous entrons dans un cycle d'investissements.

Nous disposons d'entreprises particulièrement dynamiques que ce soit dans le domaine de l'aéronautique, de la logistique, de l'assurance, de l'assistance, de l'équipement mais aussi de l'agriculture et bien entendu en matière numérique. Notre agglomération compte une densité trois fois plus élevée que la moyenne en matière d'emploi liés au numérique (programmation, conseil, analyse, développement).

Les besoins sont d'autant plus importants que les grands comptes opèrent, avec succès, leur transition numérique. Cette évolution entraîne dans son sillage le développement de nombreuses start-up portées par des entrepreneurs audacieux. Ce foisonnement génère une saine émulation mais aussi des besoins en matière de formation, d'hébergement, de développement.

Cette transformation numérique sera au cœur de la prochaine édition de Niort Numéric qui aura lieu les 9 et 10 mars prochains à l'Acclameur. L'agglomération s'investit fortement dans ce salon. Notre ambition est de lui faire passer un cap, de lui donner une audience plus large, un retentissement régional.

Cet investissement dans le numérique au service du territoire, l'agglomération y travaille avec des entreprises partenaires. Prochainement, un lieu dédié propice à l'innovation, à l'incubation et au développement des start-up, mais aussi à la formation de haut niveau dans le domaine informatique sera créé à Niort.

Nous avons dans ce domaine de véritables spécificités au cœur de notre bassin d'emploi. Il appartient à l'Agglomération d'amplifier cette dynamique d'innovation, de faciliter la mise en relation des acteurs économiques, de proposer des services.

Nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, avec les nouvelles régions, dans le besoin de coopération pour être plus fort ensemble. Face à l'attraction des grandes métropoles comme Bordeaux où Nantes, il nous faut faire preuve d'audace, d'intelligence collective. C'est tout le sens de l'espace métropolitain que je vous présentais l'an dernier.

Il est aujourd'hui une réalité : 9 communautés des Deux-Sèvres, de Charente-Maritime et de Vendée représentant plus de 500 000 habitants coopèrent autour de l'axe Niort La Rochelle.

Cet espace métropolitain est l'opportunité pour nos agglomérations de porter une parole commune auprès de la région Nouvelle Aquitaine. Il s'agit de défendre des visions partagées, nos complémentarités, nos atouts dans la construction des contractualisations. C'est aussi une démarche innovante pour répondre aux attentes des habitants mais aussi des acteurs économiques qui font nos territoires indépendamment des frontières administratives.

Comme vous pouvez le constater, mon propos ce matin est résolument volontaire. Certes, l'année 2017 est une année d'élections nationales avec son lot d'incertitudes pour les communes et communautés de France mais aussi pour les entreprises.

Mais, je crois profondément à l'action locale, aux forces vives du terrain, aux atouts de notre territoire. Ils sont source de stabilité et de confiance en l'avenir. Nous devons ensemble aller de l'avant. Je sais que tous les jours cet esprit d'entreprendre vous anime. Sachez que l'agglomération est plus que jamais à vos côtés.

Je vous souhaite une très belle année 2017.